

[Home](#) > [Le Chiisme Repond](#) > [Question 31: Qu'est-ce que le principe de la taqiyya \(discrétion\)](#) >

[Réponse](#) > Conclusion

Question 31: Qu'est-ce que le principe de la taqiyya (discrétion)

Réponse

Taqiyya signifie cacher ses croyances intimes et sa foi aux ennemis, pour éviter les préjudices matériels et spirituels. C'est un devoir religieux pour chaque musulman, prescrit par le Noble Coran.

Le Noble Coran a de nombreux versets à ce sujet :

﴿لَا يَتَّخِذِ الْمُؤْمِنُونَ الْكَافِرِينَ أَوْلِيَاءَ مِنْ دُونِ الْمُؤْمِنِينَ وَمَنْ يَفْعَلْ ذَلِكَ فَلَيْسَ مِنَ اللَّهِ فِي شَيْءٍ إِلَّا أَنْ تَتَّقُوا مِنْهُمْ تُقَاةً﴾
﴿

«Que les croyants ne prennent pas pour amis des incrédules de préférence aux croyants. Celui qui agirait ainsi, n'aurait rien à attendre de Dieu. – A moins que ces gens-là ne constituent un danger pour vous». [1](#)

Ce verset atteste que l'amitié avec les infidèles n'est pas permise, sauf dans la *taqiyya*, pour préserver sa vie et se préserver des dangers. Dans ce cas, il est permis de manifester de l'amitié et d'opter pour la conciliation.

﴿مَنْ كَفَرَ بِاللَّهِ مِنْ بَعْدِ إِيمَانِهِ إِلَّا مَنْ أُكْرِهَ وَقَلْبُهُ مُطْمَئِنٌّ بِالْإِيمَانِ وَلَكِنْ مَنْ شَرَحَ بِالْكُفْرِ صَدْرًا فَعَلَيْهِمْ غَضَبٌ مِنَ اللَّهِ وَلَهُمْ عَذَابٌ عَظِيمٌ﴾

«Celui qui renie Dieu après avoir cru, – non pas celui qui subit une contrainte et dont le cœur reste paisible dans la foi – celui qui, délibérément, ouvre son cœur à l'incrédulité: la colère de Dieu est sur lui et un terrible châtement l'atteindra». [2](#)

Les commentateurs disent à propos du contexte où a été révélé ce verset qu'Ammâr ibn Yâsir, ainsi que son père et sa mère, avaient des difficultés avec les ennemis et les infidèles qui voulaient les forcer à renier l'islam et à avouer leur athéisme ou et leur polythéisme.

Les compagnons de Ammâr continuèrent à attester leur foi en l'Unicité divine et la Prophétie du Noble Prophète –les bénédictions de Dieu soient sur lui et sur sa Famille– et certains d'entre eux moururent en martyrs. D'autres furent l'objet des persécutions des ennemis de l'islam, mais Ammâr, contrairement à son désir intérieur, opta pour la dissimulation. Il dit ce que les infidèles lui demandaient et fut libéré.

Il se rendit chez le Prophète –les bénédictions de Dieu soient sur lui et sur sa Famille–, très soucieux et affligé mais le Noble Prophète le réconforta et révéla le verset cité à ce sujet.[3](#)

Ce verset et les commentateurs rapportent que le fait de dissimuler sa foi pour préserver sa vie et éviter les préjudices matériels et spirituels, au temps du Prophète –les bénédictions de Dieu soient sur lui et sur sa Famille– était légitime et autorisé par islam.

La taqiyya du point de vue chiite

Lorsque les califes ommeyyades et abbassides, commencèrent à persécuter les chiites et à les massacrer,[4](#) ceux-ci pratiquèrent la *taqiyya* comme leur ordonnait le Coran, dissimulèrent leurs croyances et sauvèrent leur vie et celles de leurs autres frères musulmans, dans cette pénible conjoncture.

Il est clair que dans ce contexte d'asphyxie politique et de despotisme, aucune autre voie ne pouvait sauver les chiites de l'anéantissement. C'est pourquoi, lorsque les dirigeants oppresseurs et leurs subordonnés cessèrent la répression et les massacres, les raisons pour justifier la *taqiyya* chez des chiites, disparurent d'elles-mêmes.

Il est nécessaire de rappeler que la *taqiyya* n'est pas spécifique au chiite, mais concerne aussi les autres musulmans qui sont autorisés à dissimuler leurs croyances dans l'intention de sauver leur vie lorsqu'ils n'ont pas la capacité de faire face à un ennemi qui s'oppose à toutes les écoles islamiques, comme le groupe des Khawaridj, ou les pouvoirs oppresseurs qui ne reculent devant aucune action illicite.

Si l'ensemble de la communauté musulmane et les différentes écoles juridiques se mettent d'accord et s'organisent dans la concertation, il ne restera plus aucune raison pour les musulmans, de recourir à la *taqiyya*.

Conclusion

De l'ensemble de ce qui a été dit nous pouvons conclure que:

1. La *taqiyya* a une origine coranique et a été permise par le Prophète –les bénédictions de Dieu soient

sur lui et sur sa Famille— aux compagnons, dans les premiers temps de l'islam.

2. Le motif de la *taqiyya* des chiites était d'échapper aux massacres perpétrés contre eux et à l'oppression et la tyrannie qui menaçaient cette école.

3. La *taqiyya* n'est pas spécifique aux chiites et existe chez les autres musulmans.

4. La *taqiyya* ne concerne pas uniquement notre comportement vis-à-vis des infidèles ou des polythéistes, mais est applicable pour sauver la vie des musulmans. Il est nécessaire de dissimuler ses croyances à tout ennemi meurtrier lorsque l'on ne dispose pas des moyens nécessaires pour le combattre.

5. Une meilleure convergence dans la communauté islamique, fera disparaître les raisons de la *taqiyya*.

[1.](#) Sourate «Âl-i 'Imrân» 3:28.

[2.](#) Sourate «Nahl» 16: 106.

[3.](#) Se référer au Ad-Dorr al-Manthûr (Djalâl od-Dîn Soyûtfî), Vol.4, p. 131. Beyrouth.

[4.](#) Pour de plus amples informations sur le massacre des chiites par les Omayyades et Abbassides, se référer au Moqâtil at-Tâlbiyyin (Abû al-Faradj Isfahânî), Chohada' al-Fadhîlah (Allamah Amînî) et Ach-Chi'ah wa al-Hakimûn (Mohammad Djawâd Maghniya).

Source URL:

<https://www.al-islam.org/le-chiisme-repond-sayyid-rida-husayni-nasab/question-31-quest-ce-que-le-principe-de-la-taqiyya#comment-0>